

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction des réseaux (DR) est en charge des questions relatives aux réseaux et aux infrastructures d'électricité et de gaz (transport, interconnexions, distribution et Smart grids).

Le département « distribution » est chargé de définir le niveau et la structure des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité (TURPE HTA/BT) et de gaz naturel (ATRD), de mettre en œuvre et de suivre les décisions tarifaires ainsi que de définir le périmètre et les tarifs des prestations annexes des gestionnaires de réseaux de distribution. Il définit le cadre de régulation des projets de comptage évolué et des investissements en distribution. Il suit le cadre contractuel des gestionnaires de réseaux et les conditions d'accès aux réseaux de distribution et réalise les analyses de fond, les contrôles et les audits des gestionnaires de réseaux de distribution en ce qui concerne l'indépendance et le respect des codes de bonne conduite.

ACTIVITES PRINCIPALES	COMPETENCES ET QUALITES REQUISES
<p>Au sein du département « distribution », sous l'autorité du chef de département, le chargé de mission est notamment en charge des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Participer à la rédaction du rapport de la CRE sur le respect des codes de bonne conduite et l'indépendance des gestionnaires de réseaux, ainsi qu'aux opérations de contrôle et de suivi de la bonne mise en œuvre des principes de ces codes. ▶ Contribuer aux travaux d'évolution annuelle des tarifs ATRD péréqués de GRDF et des ELD de gaz et aux réflexions sur les prochains tarifs ATRD6 des ELD. ▶ Participer aux travaux sur l'insertion du biométhane dans les réseaux de gaz. ▶ Suivre les travaux sur la tarification des prestations annexes en gaz. ▶ Participer aux travaux relatifs à la relation avec les gestionnaires de réseaux / fournisseurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ travaux de révision des contrats CDG-F et GRD-F et participation à la rédaction des délibérations d'approbation des contrats ; ○ suivi des travaux relatifs de l'ouverture à la concurrence sur le territoire des ELD. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Capacités de négociation, capacité d'initiative et force de proposition, capacités de rédaction, aisance orale, curiosité intellectuelle ▶ Capacité d'analyse et de réflexion, capacité à produire des analyses quantitatives en exploitant des ensembles de données complexes, animation de réunion, gestion de projet, aptitude et goût du travail en équipe, maîtrise de l'anglais indispensable ▶ Aptitude à évoluer dans un environnement complexe avec des interlocuteurs multiples, connaissance des fondements économiques et juridiques de la régulation
<p>Le chargé de mission participera par ailleurs autant que de besoins aux autres activités du département.</p>	<h3 style="text-align: center;">PROFIL DU CANDIDAT</h3> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation : Economiste ou ingénieur ayant des compétences en économie, de formation universitaire ou grande école ▶ Expérience souhaitée : Expérience professionnelle exigée dans le secteur de l'énergie ou dans des fonctions d'analyse économique <h3 style="text-align: center;">CARACTERISTIQUES DU POSTE</h3> <ul style="list-style-type: none"> ▶ CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans renouvelable 1 fois. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques. ▶ Rémunération selon profil et expérience. ▶ Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris. Des déplacements sont à prévoir occasionnellement en France et à Bruxelles. ▶ Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : drh-recrutement@cre.fr